



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
1, rue du port 16100 COGNAC
Agréé Jeunesse et Sports n°165252 / Affilié FFESSM n°0216074

- Réunion du Comité Directeur du 2 Mars 2005 -

Présents : Raymond BOURINET - Bruno QUEROIS - Alain ARCHAMBAUD -
Monique ARCHAMBAUD - Eric PANNAUD - François BOUDOT - Jean-Claude
DUSSAUZE - Jean-Marc JOSSE - Joëlle GUYOT - Michel GAILLARD - Frédéric
BONNAUD -

Excusés : Alain CREPEAU - Claude PONS - Bernard DANDELOT -

Ordre du jour :

Compte rendu de la dernière réunion du bureau du 9/12/2004 ;

Constitution du bureau ;

Licence 2005 ;

Les formations ;

Trésorerie 2005 ;

Procédure utilisation du compresseur ;

Procédure désinfection du matériel ;

Les commissions ;

Les sorties ;

Réglementation ;

Divers.

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la réunion du bureau du 9/12/2004 ; et le compte rendu est approuvé.

1 ° Constitution du Bureau :

Pas de modification par rapport à la liste établie lors de la réunion de bureau du 9/12/04.

2 ° Les licences 2005 :

Cette année, le club a enregistré 66 licenciés. Peu d'évolution attendue dans le courant de l'année. Le nombre de licenciés est en légère diminution depuis 2 ans, avec peu de nouveaux plongeurs.

Cette situation n'est pas inquiétante pour l'instant, et ne met pas la trésorerie du club en difficulté.

3 ° Les formations :

Une réunion technique avec les encadrant du club aura lieu mardi 9 mars à ce sujet.

Formation au niveau 1 :

Une sortie à Civaut est prévue le 9 avril, et il est demandé des volontaires pour l'encadrement de cette sortie. A ce jour, les encadrants sont Bruno Q, Alain A et Eric P.

3 élèves niveaux 1 sur les 4 actuellement en formation sont inscrits pour cette sortie.

Formation au niveau 2 :

6 candidats intéressés sur les 12 en formation (dont 2 candidats de Jonzac) pour la sortie à Civaut. 7 élèves sont inscrits pour la sortie du 23 avril à Hendaye. L'encadrement inscrit pour cette sortie semble suffisant.

Nous ferons probablement appel à Mobydick qui nous donne satisfaction. Eric verra pour le camping, peut être le même que celui de l'année dernière, dont nous étions également satisfaits.

L'examen aura lieu en septembre probablement les 2, 3 et 4 septembre, ainsi que les 9, 10 et 11 septembre. L'encadrement pour les examens n'est pas encore arrêté.

Formation niveaux 4 :

Pour les 3 candidats, Eric P propose d'organiser 2 week end entre le 1° mai et le 15 juin pour les exercices techniques. Encadrement à prévoir.

4 ° La trésorerie 2005 :

Jean-Claude confirme qu'il n'y a pas de soucis particuliers à ce jour : le nombre de licenciés est suffisant. D'autre part, les dépenses pour les sorties sont complètement couvertes par les acomptes versés.

Au niveaux des achats nous avons dépensé 912 E en achat de matériel en 2004 : 2 gilets, 2 manomètres et 2 détendeurs complets. Le club possède donc 25 détendeurs. Certains semblent fatigués, dont plusieurs utilisés pour les baptêmes. Ce point doit faire l'objet de l'attention de la commission technique: 2 ou 3 détendeurs trop vieux devront être détruits.

Il n'est pas prévu, pour l'instant, d'acheter des blocs. 1100 E sont prévus en achat matériel pour cette année.

Peut on réserver 8 blocs pour la piscine, à prévoir en investissement sur 2 ans ?

Peut être est il plus intéressant de louer quelques blocs pour les sorties ?

A ce jour, nous n'avons pas de petit matériel pour la piscine, comme les planches, cerceaux, plombs, cage ... à des fins de jeux et entraînements. Eric et Jean Marc se renseignent sur le sujet.

5 ° La procédure d'utilisation du compresseur :

Bruno propose une procédure dont les objectifs sont de préciser les règles d'utilisation du compresseur et être en conformité avec la réglementation.

Problème : il faut rentrer dans le local du compresseur pour accéder au matériel. Cela demande à être organisé. Bruno lit le texte. Certaines remarques et modifications sont prises en compte. Il est prévu une formation et une attestation de formation pour toute personne utilisant le compresseur.

La procédure sera affichée prochainement pour application immédiate.

6 ° La procédure de désinfection du matériel :

Monique explique que la désinfection du matériel est organisée : Un bain de désinfectant est préparé le mardi et utilisé jusqu'au jeudi, puis est jeté après utilisation du jeudi soir. Seul le matériel utilisé est désinfecté.

Le responsable de bassin est garant de la bonne application de la procédure.

Pour le matériel utilisé pour les sorties, le responsable de la sortie est garant de la désinfection du matériel emprunté.

Nous procéderons prochainement à l'affichage de la fiche technique et du protocole.

La tracabilité du matériel désinfecté sur un document écrit n'est pas retenu car jugé difficile à gérer.

7 ° Les commissions :

Commission biologie :

Rappel sur la proposition de la commission régionale d'une sortie à l'Ile de Ré.

Journées de formation pour les cadres les 12 et 13 mars.

Commission tir sur cible :

Il est envisagé d'organiser 1 séance par trimestre, de 9h00 à 23h00. Nous pourrions commencer en avril, puis poursuivre l'été.

8 ° La sortie Cala Montjoi :

23 plongeurs sont inscrits, au lieu des 25 prévus. Il semble que le voyageur ne souhaite pas nous pénaliser. Nous devrions nous suffire de notre matériel sans avoir besoin d'en louer sur place.

9 ° la réglementation :

Un numéro d'urgence doit être affiché bientôt. Il s'agit du numéro de l'astreinte des services techniques de la mairie. Les responsables de bassins seront informés individuellement.

10 ° Points divers :

Plusieurs formations sont organisées par le CD prochainement ;

- Formation nitrox les 3 et 4 juin avec une partie théorique et une plongée dans la Touvre (45 e).
- Formation trimix élémentaire pour les plongeurs nitrox confirmés les 25 et 26 juin.
- Formation à la plongée souterraine le 13 mars avec plongée dans la Touvre les 28 et 29 mars.
- Formation bio les 12 et 13 mars.

Au niveau du club, nous avons la possibilité d'une formation AFPS en interne. Le coût sera moins élevé. Reste à savoir combien de personne serait intéressée, notamment à l'occasion d'un recyclage.

Une information est communiquée sur une vente de matériel d'occasion organisé par un plongeur du GESMA.

Michel rappelle qu'une sortie en Egypte est en gestation, toute personne intéressée peut le contacter, ainsi que Bernard.

Fin de la réunion à 22h40.

Le secrétaire,
François BOUDOT

Le Président,
Bruno QUEROIS